

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

cabinet@carrieres-sous-poissy.fr
Tél. 01 39 22 36 02

Carrières-sous-Poissy, le 22/01/2025

« SANTÉ ET SOLIDARITÉS : VISITES DES CHANTIERS DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ, D'UNE CRÈCHE ET D'UNE FUTURE RÉSIDENCE SERVICE SÉNIORS »

Investie dans des politiques publiques de proximité, la municipalité de Carrières-sous-Poissy a fait de la santé et des solidarités des axes majeurs de son action. Projets structurants au sein d'une transformation urbaine de grande ampleur, les projets de Centre municipal de santé, de résidence service seniors et de crèche participent de cette ambition. Agents municipaux, architectes, prestataires des projets et élus municipaux ont participé le mardi 21 janvier à la visite de ces chantiers.

>> Centre municipal de santé : un projet majeur pour faciliter l'accès aux soins

Le 19 novembre dernier, la municipalité donnait le coup d'envoi des travaux du futur Centre municipal de santé (CMS), situé place Maurice-Évrard. Ce projet, soutenu par l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France (ARS) et la Région Île-de-France a pour ambition de lutter contre la désertification médicale qui sévit désormais au sein des pôles urbains. La Ville a fait le choix fort d'investir pour garantir aux habitants un accès à une santé de proximité et de qualité.

« Cette visite de chantier a deux objectifs : s'assurer de la bonne avancée des travaux et rappeler notre engagement pour la santé des Carriérois. Entourés d'élus, de l'architecte du projet, de l'entreprise chargée du gros-œuvre et d'agents des Services techniques, nous avons voulu réaffirmer que les collectivités ne sont pas condamnées à subir la pénurie de médecins » expliquent conjointement le maire Eddie Aït et Sylvie Poret, conseillère municipale déléguée à la santé et aux solidarités.

D'un montant global de 1,1 million d'euros (dont 635 000 euros d'aides de la part de l'ARS et de la Région Île-de-France), le Centre municipal de santé disposera d'une surface totale de 550 m². 5 professionnels de santé (médecine générale et sage-femme) seront à terme installés au sein de la structure qui proposera par ailleurs un pôle infirmier, un pôle administratif, une salle de consultation dédiée aux spécialistes accueillis ainsi qu'une salle réservée aux réunions et ateliers de prévention et d'éducation à la santé.

>> Une nouvelle crèche pour garantir des solutions de garde supplémentaires aux familles

Dans une ville en pleine croissance démographique, qui compte désormais plus de 20 000 habitants, répondre aux enjeux de santé et de solidarités nécessite des partenariats forts autour de projets de long terme. C'est le cas avec ce projet de crèche porté par le groupe Arcade VYV.



Les mutations démographiques que rencontre Carrières-sous-Poissy rendent d'autant plus importante l'élaboration de politiques publiques d'envergure que les besoins et les attentes évoluent au rythme des naissances. L'accompagnement des ménages et de leurs projets familiaux se fait notamment par un suivi attentif des capacités d'accueil des structures de petite enfance.

C'est tout l'objectif du choix et du soutien apporté par la municipalité au programme de nouvelle crèche, également inscrite à la visite du 21 janvier.

D'une capacité de 12 berceaux, cette nouvelle crèche vient compléter l'offre des 12 structures d'accueil publiques et privées de la petite enfance déjà présentes sur la commune. Plus encore, elle s'imbrique dans la politique publique menée par la municipalité, qui consacre 2 millions d'euros par an au développement professionnel des équipes et à la création d'espaces accueillants et pédagogiques pour les familles et les enfants.

>> **Résidence service séniors : accompagner le parcours résidentiel**

Située rue du Frère Givone, à proximité du parc Nelson-Mandela, la future résidence service séniors se composera de plus de 90 logements et d'espaces de services dédiés à ses habitants.

« La visite de ce chantier a permis de rappeler notre engagement pour les solidarités et la place des politiques publiques au sein de notre action de rénovation urbaine. C'est une nouvelle façon de penser la ville : ne plus compartimenter les catégories d'âge et favoriser le parcours résidentiel. Une ville vivante en somme ! ».

La résidence, soutenue par la Ville et portée également par le groupe Arcade VYV, répond en effet aux besoins spécifiques de ménages en fin de parcours résidentiel :

- Continuer à vivre de manière indépendante ;
- Bénéficier d'un environnement plus sécurisé ;
- Utiliser des services collectifs.

Le programme visité propose ainsi des services à destination des résidents tels qu'une conciergerie, un espace restauration avec cuisine, un jardin pédagogique, une salle de sports ou encore une bibliothèque.

Aussi, le futur Centre municipal de santé, la résidence service séniors et la future crèche reflètent ensemble les politiques portées face aux mutations de la population carriéroise et les réponses apportées par la Ville aux besoins des Carriéroises et Carriérois.